



SUD Education Calvados
12 rue du Colonel Rémy, 14000 Caen
Tél : 02 31 24 23 36 - 06 52 45 31 45
sudeduc14@free.fr - www.sudeduc14.fr



Communiqué de presse grève AESH 3 juin 2021

Le 8 avril dernier, nous appelions à un rassemblement à la DSDEN d'Hérouville-saint-Clair pour :

- **dire non aux PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés)**
- **revendiquer un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH (accompagnant-es d'élèves en situation de handicap).**

En plein confinement, une trentaine d'AESH et d'autres personnels de l'Education nationale s'y sont rejoints, et une délégation est allée rencontrer la secrétaire générale de la DSDEN pour transmettre nos revendications, et s'informer sur l'accompagnement des élèves que nous suivons à la rentrée 2021.

L'intersyndicale appelle à nouveau à la grève le jeudi 3 juin, et à se rassembler à 11h30 devant la préfecture de Caen autour d'un pique-nique.

Nous avons sollicité les associations de parents d'enfants en situation de handicap, la FCPE, des élu·es pour nous rejoindre, car la nouvelle organisation prévue par l'administration concerne tout le monde au sein des établissements scolaires.

Nous tiendrons une Assemblée générale à la Maison des syndicats à 9h30 le 3 juin.

Avec la mise en place des PIAL à la rentrée prochaine, les conditions de travail des AESH deviendraient intenables. Bon nombre d'agent-es, soumis à une flexibilité accrue et contraints de laisser plus souvent les élèves sans accompagnement perdraient totalement le sens de leur travail, déjà exercé pour un salaire dérisoire (**760 euros par mois** pour la plupart). Dans les départements où les PIAL ont été instaurés, les **démissions d'AESH** s'accumulent, et, en raison du salaire, l'EN peine à recruter, laissant les élèves sans aide humaine. Les **articles de presse sur les familles en attente d'un accompagnement pour leur enfant sont légion.**

Avec un **découpage du département en 5 zones**, les AESH risquent de devoir signer des contrats autorisant l'administration à les déplacer à l'envi, sans frais de déplacement, pour accompagner **non plus 3 élèves en moyenne, mais 6 ou 7 jeunes en situation de handicap, sans que les heures à leur consacrer augmentent.**

Par souci d'économie l'EN refuse d'organiser des pôles de remplaçant-es comme pour les enseignant-es : **pour chaque arrêt de travail d'un-e AESH c'est un enfant qui se retrouve sans aide à l'école.** Les PIAL permettant le déplacement des AESH sur la zone d'un bassin d'éducation retire à l'un ce qu'elle donnera à l'autre au détriment de toute la communauté éducative et de tous les élèves.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail ;**
- **l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;**
- **la création d'un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- **le recrutement massif d'AESH pour que les élèves ayant des notifications soient d'être accompagnés à hauteur des besoins.**

Si vous souhaitez nous contacter avant le 3 juin par mail : sudeduc14@free.fr

ou par tel MC Enault (AESH) au 06 73 12 60 64.